



EXPOSITION - CONCOURS PHOTOS
7 novembre 2021
Eglise Saint Vaast de La Bassée

Dans le cadre de la semaine internationale de la solidarité,
le CCFD-Terre Solidaire organise un concours photos.

La participation à ce concours est **gratuite** et réservée aux photographes amateurs.

A l'issue du concert, un prix issu du commerce équitable sera remis aux deux premiers lauréats.

Thème retenu :
Quelques citations puisées
dans l'encyclique « Laudato Si' »
du Pape François

Le CCFD Terre Solidaire vous remercie de votre participation qui fera vivre l'exposition.

Après concertation de l'équipe locale,
il a été retenu ces citations :

1. L'eau potable et pure représente une question de première importance, parce qu'elle est indispensable pour la vie humaine comme pour soutenir les écosystèmes terrestres et aquatiques. (§ 28)
2. Les habitants de cette planète ne sont pas faits pour vivre en étant toujours plus envahis par le ciment, l'asphalte, le verre et les métaux, privés du contact physique avec la nature. (§ 44)
3. Tout l'univers matériel est un langage de l'amour de Dieu, de sa tendresse démesurée envers nous. Le sol, l'eau, les montagnes, tout est caresse de Dieu. (§ 84)

A vous maintenant d'envoyer **vos plus belles photos locales**
- Nord/Pas-de-Calais uniquement -
parce que notre « maison commune » commence sur le pas
de notre porte et qu'elle est belle !

BULLETIN DE PARTICIPATION
A REMPLIR ou A RECOPIER
A JOINDRE AVEC VOTRE ENVOI DE PHOTO(S)

NOM et Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

: _____ @ _____

N° de la photo	N° de la citation	Lieu de la prise de vue

Je certifie sur l'honneur :

avoir pris connaissance et être en accord avec le règlement du concours photo et remplir toutes les conditions nécessaires pour y participer et que toutes les photos envoyées sont des originaux issus de ma production personnelle.

Vous êtes mineur(e), ce formulaire est à signer par vous-même et votre représentant légal

Le ____ / ____ / 2021

Signature(s)

RÈGLEMENT

ENVOI DES PHOTOS

- Chaque participant(e) pourra envoyer jusqu'à **2 photographies maximum**.
- Les photos doivent être transmises **avec le bulletin de participation** à l'adresse suivante :

ccfd59weppes@gmail.com

Date limite d'envoi : **15 octobre 2021**

Format : **JEPG ou JPG uniquement**

Fichiers : **300 DPI (2480*3507 pixels)**

- Le, la participant(e) garantit à l'équipe du CCFD-Terre Solidaire qu'il, elle est l'auteur(e) exclusif des photos et qu'il, elle détient l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la publication de ces photos.
- Le, la participant(e) accepte l'utilisation des photographies dans un cadre non commercial.
- Les photos seront exposées le dimanche 7 novembre 2021 en l'église Saint Vaast de LA BASSEE.
- Le CCFD-Terre Solidaire restera en possession des photos pour les exposer au cours des différents événements qu'il organisera.

VOTE ET DÉPOUILLEMENT

- **Tous les visiteurs majeurs feront connaître leur coup de cœur pour une seule photo.**
Un bulletin de vote sera remis à l'entrée.
Le bulletin de vote sera déposé dans l'urne avant le concert ou pendant l'entracte.
- Le dépouillement des votes se fera par deux membres de l'équipe locale du CCFD-Terre Solidaire et un volontaire.

PROCLAMATION DU PALMARES ET REMISE DES PRIX

- La proclamation des résultats se fera après le concert de la chorale.
- **En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué par une main innocente.**

RÉCLAMATION

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrent(e)s sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Le CCFD Terre-Solidaire ne peut être tenu responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou de toute cause indépendante de sa volonté, le concours était reporté, modifié ou annulé.

AVERTISSEMENT

- Chaque participant(e) devra être l'auteur(e) des photos.
- Les auteur(e)s des photos devront obtenir toutes les autorisations nécessaires si elles représentent d'autres personnes (adultes ou enfants), afin de permettre aux organisateurs du concours d'utiliser cette photographie.
- Les photographies ne devront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. De même, les photographies de personnes nues ou en partie dénudées ne sont pas autorisées.
- Chaque participant(e) pourra fournir des prises de vue en noir et blanc ou couleur au choix.
- Les photos réalisées par drone ne sont pas acceptées.
- Toute photo non conforme à ce règlement ne sera pas prise en compte. Le, la participant(e) sera avisé(e) par courriel.